



AVIS DE CONCERTATION PREALABLE

Conformément aux articles L121-15-1 et suivants du code de l'environnement

OBJET DE LA CONCERTATION

La concertation préalable concerne le **projet de parc éolien situé sur la commune de La Rue Saint-Pierre** dans le département de l'Oise. Ce projet est développé par une société dédiée dénommée ENGIE GREEN LA RUE SAINT-PIERRE, filiale à 100% d'ENGIE Green France, elle-même filiale d'ENGIE.

INITIATEUR & GARANT DE LA CONCERTATION

La concertation préalable du public est à l'initiative de ENGIE GREEN LA RUE SAINT-PIERRE, filiale d'ENGIE Green France.

La désignation d'un garant est optionnelle lorsque la concertation préalable est à l'initiative du maître d'ouvrage.

Néanmoins, la concertation sera menée par Mme Camille GLORY, Cheffe de Projet chez ENGIE Green France.

DUREE ET MODALITES DE LA CONCERTATION

La concertation aura lieu **du mardi 29 juin au vendredi 16 juillet 2021 inclus, soit 17 jours.**

Durant cette période, le dossier de concertation sera mis à disposition du public aux heures habituelles d'ouverture du secrétariat de la mairie de La Rue Saint-Pierre ainsi que sur le site internet d'ENGIE Green France : <https://www.engie-green.fr/la-rue-saint-pierre/>

Deux permanences* du porteur du projet auront lieu à la mairie de La Rue Saint-Pierre (73 Grande Rue, 60510 La Rue Saint-Pierre) :

Mardi 29 juin 2021 de 15h00 à 18h00

Vendredi 16 juillet 2021 de 15h00 à 18h00

Un registre sera mis à disposition à la mairie de La Rue Saint-Pierre pour permettre au public de consigner ses observations. Il pourra également transmettre ses observations par voie postale à l'adresse suivante :

ENGIE GREEN
A l'attention de Mme Camille GLORY
Tour de Lille
Boulevard de Turin
59777 Lille

Pendant la durée de la concertation, le public pourra également transmettre ses observations par voie électronique sur l'adresse mail : la-rue-saint-pierre.egn@engie.com

Le **bilan de la concertation préalable** et les mesures jugées nécessaires pour en tirer les enseignements seront publiées dans les trois mois suivant la fin de la concertation sur le site www.engie-green.fr/la-rue-saint-pierre/

**Dans le respect des gestes barrières et des mesures de distanciation sociale, nous vous conseillons fortement de venir avec votre masque, du gel hydroalcoolique sera mis à votre disposition. Accès limité à 6 personnes maximum à la fois.*